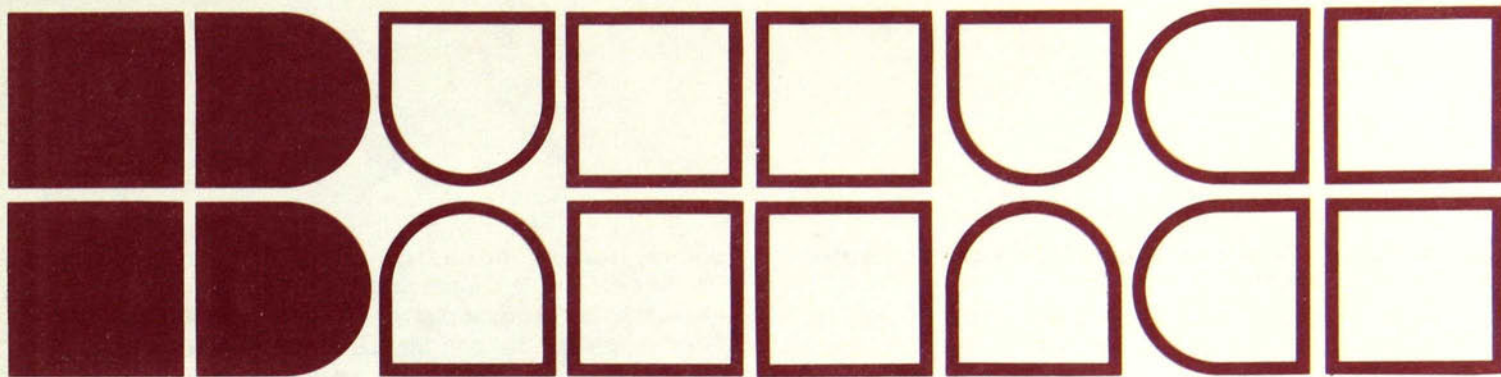


Bulletin de la Bibliothèque Nationale



Montréal — Volume 4, Numéro 4/février 1971

Sommaire

La Bibliothèque nationale: foyer de culture, rôle de diffusion

Existe-t-il une culture québécoise?

Evolution d'une société et naissance d'une institution

Rayonnement de la Bibliothèque nationale du Québec

Les Manuscrits depuis un an

Brèves nouvelles de la BNQ

Le comité de rédaction

La Bibliothèque nationale: foyer de culture, rôle de diffusion

Existe-t-il une culture québécoise?

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes s'étonnant de la présence d'une bibliothèque nationale au Québec. Certains se contentent d'y voir une prise de position politique, d'autres dénoncent le chevauchement apparent de la Bibliothèque nationale du Québec avec celle du Canada sans toutefois saisir toutes les implications de sa présence. Nous essaierons de jeter quelque lumière sur la question en examinant le rôle que la Bibliothèque nationale du Québec est appelée à jouer au niveau de la promotion de la culture.

La Bibliothèque nationale du Québec et les objectifs du ministère des Affaires culturelles

La loi créant le ministère des Affaires culturelles du Québec est très concise en ce qui concerne le but du ministère:

"Le ministre doit favoriser l'épanouissement des arts et des lettres dans la province et le rayonnement à l'extérieur".

Pour expliciter cette définition ou en mieux saisir la portée, jetons un coup d'oeil sur le texte de la loi du ministère des Affaires culturelles de France dont le but se lit ainsi:

"Rendre accessible les oeuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français. Assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel. Favoriser la création des oeuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent."

La Bibliothèque nationale du Québec étant rattachée au ministère des Affaires culturelles, quel est son rôle et comment participe-t-elle aux objectifs du Ministère? Quel rôle joue-t-elle dans la promotion culturelle au Québec? Et d'abord, qu'entendons-nous par culture?

Essai de définition de la culture

La culture n'est pas uniquement une érudition ou accumulation de connaissances. Elle n'est pas uniquement une information intellectuelle, artistique ou folklorique, si raffinée soit-elle.

Consultons le *Larousse*: La culture est le "développement, enrichissement des diverses facultés de l'esprit par certains exercices intellectuels; état d'un esprit ainsi enrichi". La culture est "l'ensemble des connaissances qui, assimilées par l'esprit, contribuent à cet enrichissement".

Le dictionnaire *Robert* va plus loin et cela devient très intéressant. La culture est le "développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels appropriés. Par extension, elle est l'ensemble des connaissances acquises qui permettent à l'esprit de développer son sens critique, son goût, son jugement". Par extension encore, "culture est parfois synonyme de civilisation".

Nous voyons par là que la culture transforme la personne et qu'elle devient propre à une communauté de personnes.

La civilisation est un mode de vie d'un groupe donné, dans un contexte social et une aire géographique déterminés. C'est l'acquis humain d'une communauté ayant même

origine, histoire, moeurs, coutumes, croyances, connaissances. Cet ensemble d'éléments développe dans la communauté une conscience morale lentement acquise mais essentiellement dynamique. On y développe une façon de voir, sentir, réagir, devant les événements.

La culture: un art d'être

Nous pouvons entrevoir un peu les dimensions que peut prendre la culture. Elle est profondément une manière d'être et de vivre. Les activités intellectuelles et artistiques ne seront que l'expression et l'aliment de la véritable culture. Ainsi la langue n'est pas seulement une façon de s'exprimer: c'est d'abord une façon de penser: mieux encore, une façon d'être. La personne cultivée est une personne ouverte à son milieu de vie et l'authentique réflexion de culture est une remise en question continuelle, une recherche des accords entre soi-même et son milieu. Le reste n'est qu'instruction, érudition ou folklore, ces données n'en participent pas moins à l'acquisition et au développement de la culture. On accumule pour assimiler et assumer le matériau des traditions nationales et des connaissances humaines. A la lumière de ce qui précède, il nous est permis d'affirmer qu'il existe une culture québécoise.

Evolution d'une société et naissance d'une institution

La société québécoise a été, durant la dernière décennie, le théâtre de transformations rapides et de réformes nombreuses.

Aboutissement d'un processus dont les racines plongent loin dans le passé, la révolution tranquille marquait le point de départ d'une ère nouvelle.

Trop souvent réduite et confinée par le passé à ne jouer qu'un rôle passif dans le façonnement de son destin, la société québécoise, sous l'instigation des réformes, que ce soit sur les plans économique, social ou culturel, posait les premiers jalons nécessaires à une véritable prise en main de sa destinée.

Eveil à la culture

Sans en faire une analyse sociologique approfondie, nous pouvons constater, sans trop de difficultés, que la société québécoise s'est modifiée de façon notable depuis une décennie. Et l'une des conséquences principales de ce changement s'est traduite par une prise de conscience assez claire de l'existence d'une culture proprement québécoise,

ayant suffisamment d'intérêt pour susciter une promotion plus étendue et une réflexion plus approfondie de ses manifestations.

Cet éveil à la réalité culturelle québécoise provoquait pour ainsi dire une réaction en chaîne dont découlèrent un certain nombre de conséquences; parmi celles-ci on remarque un nouvel engouement pour l'étude et la recherche sur la civilisation québécoise.

Des bibliothèques pour la culture

Pour répondre aux besoins culturels nouveaux et soutenir cet intérêt pour la culture québécoise, il fallait entre autres pouvoir s'appuyer sur une réforme du système d'éducation et sur un solide réseau de bibliothèques qui permettent de diffuser et d'alimenter la culture au Québec.

Le grand problème était de savoir si les structures des bibliothèques étaient adéquates, si la qualité et l'efficacité des services offerts répondaient aux besoins.

Chose certaine, depuis longtemps professeurs, chercheurs et étudiants déploraient les lacunes de nos bibliothèques, soit dans les services, soit dans les collections, souvent imputables, il est vrai, au manque de moyens d'ordre budgétaire ou autres plus qu'à la mauvaise volonté des responsables. Le rapport Williams* et l'étude de Downs** sur les ressources des bibliothèques au Canada soulignaient et confirmaient ces déficiences. Ils mettaient aussi en évidence un certain nombre de faiblesses engendrées par l'éparpillement et la dispersion des ressources, des énergies et des initiatives.

La création au sein des grandes institutions universitaires de centres de documentation se donnant chacun pour mission et objectif de recueillir et organiser la documentation sur la civilisation québécoise illustre bien cette affirmation. Certes, il faut reconnaître ces initiatives comme ayant été des tentatives valables puisque les responsables de ces centres ont réussi dans certains cas, en dépit de budgets dérisoires et de moyens à peine élémentaires, à publier des instruments de travail essentiels et fondamentaux pour la recherche sur la civilisation québécoise. De toute évidence, ces instruments ont rendu des services inestimables pour la recherche dans certaines

disciplines et certains centres, qui ont pu subsister grâce aux moyens plus généreux mis à leur disposition, ont certainement encore leur raison d'être.

Une bibliothèque nationale pourquoi faire?

En dépit de ces nombreuses initiatives, l'essentiel d'un problème, qui retenait depuis un bon moment l'attention des milieux préoccupés par la conservation et la diffusion du patrimoine culturel québécois, se posait avec une plus grande acuité. D'une part, l'absence d'une institution pouvant assurer un certain leadership dans la planification des ressources des bibliothèques québécoises se faisait sentir de plus en plus. D'autre part, aucune des institutions existantes n'avait reçu, de façon officielle, de mandat pour constituer de façon permanente et prioritaire un centre de documentation aussi complet que possible sur la civilisation québécoise, avec les moyens que cela supposait et requérait. Voilà ce que la loi créant la Bibliothèque nationale du Québec allait concrétiser.

Pour la première fois et sous l'instigation de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française qui avait mis de l'avant et promu ce projet, une législation créait et définissait les statuts et rôles d'une institution, la Bibliothèque nationale du Québec, propre à assurer la conservation et la diffusion du patrimoine québécois.

L'événement était capital. Pour la première fois, une institution officielle dotée de moyens financiers, d'équipement et d'effectifs se voyait confier la tâche gigantesque d'acquérir, d'organiser, de conserver et de diffuser le patrimoine culturel québécois, nouveau et ancien, afin de mettre cette documentation à la disposition de toute la nation québécoise.

La Bibliothèque nationale du Québec a donc pour mission de conserver et promouvoir le fait français dans un continent à grande majorité anglophone. Il y a un défi à relever. Nous avons une culture qui cherche à se développer et à s'exprimer. Nous avons une histoire propre, une littérature, une vie artistique, une vie politique, une tradition religieuse. Susciter une prise de conscience de notre culture est primordial. La Bibliothèque nationale doit être le foyer par excellence de rayonnement de la culture québécoise.

Rayonnement de la Bibliothèque nationale du Québec

Au moment de la naissance de la Bibliothèque nationale du Québec, l'équipe de direction et le personnel de l'ex-biblio-

* WILLIAMS, Edwin E. *Ressources des bibliothèques des universités canadiennes pour la recherche en humanités et en sciences sociales*. Ottawa, Conférence nationale des universités et collèges canadiens, 1962. 93p.

** DOWNS, Robert Bingham. *Ressources des bibliothèques d'universités et de recherche*. Trad. de l'anglais par J.-M. Arbic. Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 1967. xxi, 325p.

thèque Saint-Sulpice se voyaient confier la réalisation d'un programme fort chargé.

Il fallait engager la lutte sur de nombreux fronts: mise en place de structures nouvelles, réorganisation des services, réaffectation du personnel à l'intérieur d'un nouvel organisme, etc., tout ceci afin de s'adapter au nouveau statut que lui conférait la loi (bill 91) et remplir les rôles qui s'y rattachaient, rôles essentiellement définis aux articles 5, 6 et 7 de ladite loi.

Un programme de publications: premiers jalons

Il ne suffisait pas d'une loi pour justifier l'existence de l'institution. Il fallait la concrétiser par ce que nous croyions être les moyens les plus usuels de la diffusion, c'est-à-dire les publications.

"Il est certain que, parmi les principales activités des bibliothèques nationales, doit s'inscrire un programme de publications très diversifié, car si la première fonction de ces institutions leur impose de constituer une collection nationale complète, leur mission doit également les conduire à diffuser et rendre facilement accessible l'ensemble de la documentation recueillie. Et la publication de catalogues, bibliographies, répertoires et autres ouvrages de cette nature demeure encore l'un des meilleurs moyens de promouvoir la recherche et de faire connaître les ressources culturelles d'une nation".*

La Bibliographie du Québec

La mise en vigueur du dépôt légal assurant de façon systématique la réception de presque tout l'imprimé québécois, il ne restait plus qu'à compiler et publier périodiquement la bibliographie courante de l'édition québécoise. Cette publication trimestrielle, la *Bibliographie du Québec*, constitue l'équivalent des grandes bibliographies nationales courantes et sert d'instrument de travail aux chercheurs, bibliothécaires, libraires et éditeurs.

Les commentaires qui nous sont parvenus depuis le début de cette publication démontrent amplement la valeur et les services qu'elle rend. Le soin que l'on a apporté à la rédaction de ses notices bibliographiques est tel qu'un grand nombre de bibliothèques s'en inspire largement pour la rédaction des fiches de leur catalogue. De plus, elle est un outil de travail vraiment exhaustif pour le choix des imprimés québécois au sein des services d'acquisition.

* *Répertoire des bibliothèques du Québec*, préface de Georges Cartier, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale du Québec. p.V.

Les Ouvrages de référence du Québec

D'autre part, on déplorait depuis longtemps l'absence d'un ouvrage qui regrouperait les ouvrages de consultation québécois. *Les Ouvrages de référence du Québec* répondait à cette attente. Compilée sous la direction de Réal Bosa, cette bibliographie analytique relève les principaux ouvrages de référence publiés au Québec avant 1968. Il faut souligner qu'un bibliothécaire du Service d'orientation au lecteur prépare actuellement le supplément de cet ouvrage de consultation qui constituera la première mise à jour.

D'autres publications

Devant ces deux expériences qui se sont avérées fructueuses, la Bibliothèque nationale du Québec s'est vue appelée à coopérer de nouveau au mouvement de promotion de la culture en publiant le *Répertoire des bibliothèques du Québec*. Cet ouvrage indispensable venait s'intégrer au programme qui ne s'est point arrêté à ce niveau. Que dire du catalogue de la *Collection Jacques Mordret*, du schème de classification *F(q) 5000* pour l'Histoire du Canada, mis au point grâce à la collaboration des grandes bibliothèques universitaires québécoises, enfin de l'*Index alphabétique du catalogue systématique*, autant d'instruments de travail illustrant la vitalité de cette institution.

Les services au public

La finalité de toutes bibliothèques étant de faciliter le plus largement possible l'accès à l'information et, par conséquent, à la documentation que contiennent leurs collections, les services au public de la Bibliothèque nationale du Québec ont fait l'objet d'une attention toute spéciale.

Ainsi le service d'orientation du lecteur est doté d'un éventail de services lui permettant de répondre à peu près à toutes demandes de renseignements que ce soit par correspondance, par communication téléphonique, par le service du télescripteur ou sur les lieux mêmes de la bibliothèque. Une équipe de bibliothécaires professionnels est affectée à ces tâches. L'essentiel de celles-ci consiste à initier l'utilisateur à la recherche et à préparer pour certaines catégories de lecteurs des bibliographies d'importance variable sur des sujets divers.

S'inspirant d'un proverbe qui dit qu'un client bien servi et satisfait soit le meilleur agent de promotion d'une entreprise, la Bibliothèque nationale du Québec met tout en oeuvre pour que sa clientèle obtienne un degré optimal de satisfaction.

Les expositions: moyens de diffusion

Les collections de la Bibliothèque nationale du Québec, comme on le sait, sont formées d'un fonds très riche en Laurentiana (imprimés québécois). Aussi cherche-t-elle par tous les moyens à faire connaître ses richesses. Ainsi elle saisit les nombreux prétextes que lui fournit la vie de la société québécoise: décès d'un écrivain, célébration officielle, lancement de livres, etc., afin de présenter dans sa salle de lecture des expositions pour mieux souligner ces événements. A de nombreuses reprises, elle a été appelée à collaborer à des manifestations en dehors de ses cadres: exposition des oeuvres d'Octave Crémazie et de Louis Fréchette au "Grand Théâtre de Québec" lors de son ouverture officielle, exposition d'affiches d'époque au "Théâtre Port-Royal" de la Place des Arts à Montréal pour la troupe du "Théâtre du Nouveau Monde", etc.

Le service des activités culturelles

Le service des activités culturelles, créé avant même la naissance de la bibliothèque nationale, compte à son actif de nombreuses réalisations. En dépit d'un budget restreint, ce service qui s'était donné pour mission de favoriser et promouvoir l'éclosion de jeunes talents, a fourni à ceux-ci l'opportunité de se faire connaître par le public et les moyens matériels d'exposer leurs créations. "La semaine de la poésie" conçue et réalisée par ce service, en mars 1968, constitue sans doute l'une de ses plus brillantes réussites.

La Bibliothèque nationale du Québec et la coopération

De nombreux motifs ont présidé à la création d'une bibliothèque nationale au Québec. Parmi ceux-ci, on note un désir et une volonté de plus en plus déterminés de favoriser au sein des grandes bibliothèques québécoises par le moyen des consultations fréquentes, une amorce au niveau de la planification des collections et des services. De par son statut, la Bibliothèque nationale du Québec a un rôle évident à tenir en ce domaine. Et c'est dans cet esprit que la loi fut créée.

La présence du conservateur en chef de la Bibliothèque nationale au "Comité d'étude des bibliothèques gouvernementales" de même qu'au "Comité de coordination des bibliothèques universitaires du Québec" est une manifestation de cette volonté collective d'engager le dialogue. Elle est aussi le signe d'un esprit nouveau et d'une attitude nouvelle face à la coordination et à la planification des grandes bibliothèques au Québec.

La Bibliothèque nationale du Québec dès aujourd'hui se prépare à relever les défis que lui pose son statut. Que ce soit par son ambitieux projet de la bibliographie rétrospective des imprimés québécois ou par celui de la micrographie des journaux du Québec, elle devra, pour mener à terme ses projets, s'appuyer sur une saine et franche collaboration de la part des grandes bibliothèques québécoises.

L'espoir et la conscience de bâtir un édifice solide et durable sur lequel la collectivité québécoise puisse s'appuyer pour évoluer et progresser devrait être la source d'inspiration qui alimentera l'ardeur et le zèle de ces bâtisseurs.

Les manuscrits depuis un an

Il y a un an déjà, je revenais d'une mission d'information aux États-Unis pendant laquelle il m'avait fallu concentrer toutes mes énergies pour recueillir le maximum d'information concernant l'organisation d'un département de manuscrits. Faire une rétrospective du Département depuis le temps où je faisais part de quelques réflexions quelque peu théoriques (voir Bulletin, vol.3, no 4, et vol.4, no 1) me semble aujourd'hui péremptoire d'aurant plus que la réalité a parfois modifié sensiblement les notions théoriques acquises à l'époque. Modification certes, car de ces purs principes à l'application, il y a cette marge que tous connaissent et n'osent en affronter les conséquences qui obligent à recommencer mille et une fois des projets...

Le projet qui nous tient le plus à coeur est celui de voir toute la collection traitée de façon définitive, selon des schèmes bien précis: inventaires sommaires, inventaires proprement dits, descriptions bibliographiques, historiques, etc. Un rapport soumis dernièrement aux autorités démontrait que le traitement de 600 cartons de manuscrits — soit environ 4,800,000 pages de documents — occuperait un employé pendant 66 ans en raison d'un traitement d'une minute par page! L'expérience prouve que ce traitement serait très arbitraire et ne répondrait pas aux normes les plus essentielles de la description en archivistique. Ce projet est de toute évidence une utopie si l'on songe aux moyens actuellement mis en vigueur au Département. Nous identifions de façon très sommaire chaque acquisition mais cela suffit à peine à répondre aux exigences créées par le chercheur. Il ne suffit pas de dire que nous possédons les manuscrits de Yves Thériault ou les papiers

John Lyman, Henri Poitras, le fonds John Neilson pour ne donner que des exemples, il faut en connaître le contenu. Il faut actuellement utiliser le maximum de notre mémoire pour arriver à donner une réponse adéquate à toutes les questions.

Or le temps que nous pourrions accorder au traitement est évidemment consacré à toute autre chose, quoique connexe. Car pour arriver à traiter le document, il a fallu l'acquérir. Vérité de La Palice me direz-vous! Mais "nous ne pouvons cesser d'acquérir des documents qui constituent une priorité dans l'application de la Loi de la Bibliothèque nationale, papiers d'écrivains, papiers de familles du Québec, institutions publiques qui désirent se départir de leurs collections accumulées, jugeant que la Bibliothèque nationale doit en être la dépositaire attirée". Les chiffres nous font toujours sourire et pourtant ce sont eux qui révéleront le plus l'activité du Département en matière d'acquisitions.

De janvier 1970, à février 1971, le Département des manuscrits a acquis quelque 20,504 documents, soit 5,040 manuscrits et 19,464 documents spéciaux. Et ce, pour 91 transactions avec diverses personnes, concernant les manuscrits et 107 transactions pour les documents spéciaux. Certains chiffres font sursauter mais ces statistiques peuvent s'expliquer par le genre de transaction effectuée. Sur les 19,464 documents spéciaux, nous avons acquis 15,000 fiches généalogiques! Il faut également mentionner que les 4,464 autres documents ont été définitivement classés selon un ordre qui se rapproche sensiblement de ce qu'on appelle "entre nous" le PEX, mais surtout en regard du premier critère qui régit le traitement du PEX, soit "L'auteur du document est une collectivité". A partir d'un groupe de collectivités, nous avons regroupé des sujets qui sont communs à ces collectivités et nous en sommes arrivés à établir des divisions systématiques telles expositions selon les diverses collectivités, peinture, sculpture, musique, théâtre, tourisme, industries, etc. De plus nous avons cerné en certaines catégories tous ces documents spéciaux selon les genres les plus usuels, c'est-à-dire selon les catégories que nous recevions le plus souvent, soit affiches, coupures de presse, programmes, photos/portraits, microfilms, musique, imprimés/feuilles volantes et DOC (documents spéciaux: cartes d'invitations, images, diapositives ou tout ce qui ne correspond pas à des genres précis établis plus haut).

Quant aux manuscrits, le nombre de 5,040 correspond soit à un manuscrit comme tel (lettres, formulaires, actes

notariés, écrits divers, etc) ou à des cartons. Chacun de ces cartons comprend un nombre considérable de pièces. Songeons aux 362 cartons de la Société historique de Montréal, aux 75 cartons du chef d'orchestre Wilfrid Pelletier, aux 4 cartons de Henri Poitras, aux 10 cartons des papiers Henri Bourassa qui comprennent plusieurs centaines de documents. Enfin pour chacune de ces nombreuses transactions, il a fallu établir des contacts, rencontrer diverses personnalités, formuler des contrats aussi divers soient-ils et selon les désirs et spécifications de chaque donateur ou vendeur. Chaque transaction est unique en ce sens qu'on ne peut établir à l'avance de normes communes si ce n'est les formules de réquisition au gouvernement!

Si nous sommes à l'affût de toute acquisition québécoise, — et c'est là la priorité actuelle du Département — il n'en reste pas moins que d'autres urgences viennent s'ajouter au travail régulier. Urgence et obligation, car le public est également de plus en plus éveillé à la question "manuscrit" et ne néglige pas la consultation de notre collection. De janvier 1970 à février 1971, nous avons répondu à 306 questions de référence, c'est-à-dire à 214 lecteurs, à 81 téléphones et à 11 questions par correspondance, pour une moyenne quotidienne de 1.07 demandes. Le prêt des documents aux lecteurs s'élève à 1,606 pièces (manuscrits, et documents spéciaux) et 452 cartons. Chaque question fut l'objet de longues recherches car, faute de traitement et de description exhaustive, il faut glaner l'information ici et là au meilleur de notre connaissance.

Des questions générales telles la consultation d'un fonds en particulier ou de manuscrits de nos écrivains contemporains, nous répondons à des demandes aussi diversifiées que la musique de "La Bolduc", la correspondance de ou sur Helvétius, philosophe français, les menus de 1600 à 1700, l'utilisation du chanvre comme drogue ou médicament en Nouvelle-France, des gravures sur la Voie Maritime du Saint-Laurent, la baronnie de Longueuil, les loyalistes, l'acte de consécration de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, la déclaration de l'indépendance du Bas-Canada, un récit de voyage du XIX^e siècle non publié, la lecture de vieux textes manuscrits, le célèbre triptyque de Gruenewald, etc. Il est évident qu'un service d'orientation au lecteur fait face à une telle diversité au niveau des questions concernant l'imprimé, mais il est curieux de constater jusqu'à quel point on recherche la source manuscrite pour vérifier des renseignements qui, à l'occasion, sont explicités dans l'imprimé.

Notre service au public prend une telle expansion qu'il atteint non seulement le chercheur mais aussi des organismes culturels qui viennent puiser à même notre collection pour augmenter la documentation lors d'expositions. Le Grand Théâtre à Québec, le Théâtre du Nouveau Monde, le Musée des Beaux Arts à Montréal, l'École des Arts graphiques pour l'Hôtel Reine Elisabeth et bientôt une exposition en Australie, autant d'organismes qui en quelque sorte ont aidé à la diffusion de nos richesses face au grand public.

Chacun des services ou départements de notre bibliothèque pourrait décrire ainsi quelques-unes de ses tâches et mettre en évidence l'impact qu'elles créent sur notre public. Certes tout cela est normal, voire même obligatoire, mais il semble parfois que l'on oublie le travail que cela exige et que l'on reconnaisse ces tâches comme routinières. Or dans un Département comme celui des manuscrits, ces principales tâches, soit acquisitions et référence, sont devenues les priorités et obligent à oublier sensiblement le programme établi il y a déjà un an, celui de donner un outil de travail à l'intérieur de la bibliothèque: l'inventaire des fonds du Département. A l'occasion, nous avons terminé quelques inventaires, surtout du côté musical (Jean Chatillon, Georges E. Durocher, Jean-Josaphat Gagnier), mais ces inventaires sont loin de répondre aux exigences d'une description définitive et ont été effectués à cause de recherches par correspondance. Offrir un tel instrument de recherche demeure à l'état de projet qui exigera beaucoup de concentration et d'efforts déployés au sein de notre institution, et faisant face à des normes qui n'ont jamais été établies auparavant dans tous nos services. Peut-être d'ici quelques années, pourrions-nous parler d'intégration du Département des manuscrits au même titre que le Département des publications officielles ou des périodiques. Mais encore là, il ne faut pas s'illusionner...

Si, en définitive, le Département des manuscrits peut se permettre d'offrir un service au public — il y aurait certes avantage à l'améliorer — et s'il peut continuer à fixer l'intérêt du public sur l'importance de la conservation de papiers quels qu'ils soient — ceci se prouve par les acquisitions de plus en plus nombreuses — ces deux aspects suffisent à justifier l'importance de Département et à en promouvoir le développement sous toutes ses facettes.

Gisèle Hogue
Chef du Département
des manuscrits

Brèves nouvelles de la BNO

A ses débuts, la Bibliothèque nationale du Québec était déjà logée dans deux immeubles; la bibliothèque centrale, sise au 1700, rue Saint-Denis et l'annexe Aegidius-Fauteux, située à l'angle des avenues de l'Esplanade et du Mont-Royal, au 4499, avenue de l'Esplanade.

La croissance accélérée des services a apporté une congestion rapide de l'espace disponible dans ces édifices. Dans le but de pallier à l'insuffisance des locaux, la Bibliothèque nationale s'est vue accorder par le Ministère des Travaux publics l'espace complet du quatrième étage de l'édifice Montval, au 201 du chemin Charles-Lemoyne à Longueuil, à proximité de la station de métro.

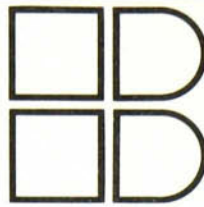
Désormais, la répartition des services de la bibliothèque sera la suivante: rue Saint-Denis demeure les bureaux de la direction: administration, secrétariat, conservateur en chef. La collection générale des imprimés s'y trouve également et est mise à la disposition du public par le Service d'orientation au lecteur, le bureau de prêt et le prêt entre bibliothèques, de même que le service des activités culturelles. L'annexe Aegidius-Fauteux, sise avenue de l'Esplanade, regroupe le département des Manuscrits comprenant aussi les documents spéciaux tels que les gravures, les affiches, les programmes, ainsi que le département des Cartes et plans. Le service de consultation des périodiques et des publications officielles des divers gouvernements y est aussi logé.

Le département de la documentation cinématographique, formé de la collection de M. Guy-L. Côté, est localisé au 360, rue McGill, dans le même immeuble que le Bureau de Surveillance du Cinéma québécois et l'Office du film du Québec, mais se trouve placé sous la juridiction de la Bibliothèque nationale.

Les services techniques sont maintenant réunis à l'édifice Montval. Ils comprennent le service des acquisitions incluant le bureau du dépôt légal, le service de catalogage, le service de la reliure et de la reprographie. Ce regroupement vise à faciliter et accélérer la préparation technique et matérielle des imprimés.

Nouvelle adresse pour informations:

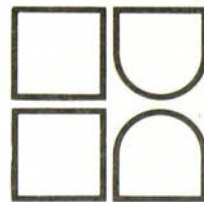
Bibliothèque nationale du Québec
Bureau du dépôt légal
Edifice Montval
201, chemin Charles-Lemoyne
Longueuil (Québec).
Téléphone: 873-5667.



Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes les disciplines. Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. Format: 6³/₄" x 9³/₄". 189 p. \$4.50.

En vente *exclusivement* au Bureau de l'Éditeur officiel du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec QUÉBEC

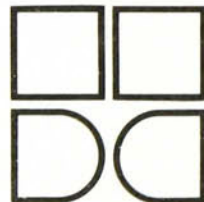


Bibliographie du Québec

Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Les quatre livraisons de 1969 comprennent 1,254 notices. La rétrospective de 1968 vient d'être publiée, de même que l'index cumulatif 1968/69.

La politique de distribution de cette publication est en voie de révision. Présentement, elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux librairies, ainsi qu'à toute association ou institution qui en font la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec

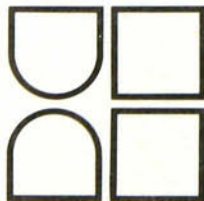
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (129) QUÉBEC
Format: 7" x 10¹/₂". Publication trimestrielle.



Collection Jacques Mordret

Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française.

Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux importantes bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.



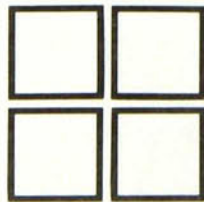
Répertoire des bibliothèques du Québec

Compilé par LEE POLLOCK sous les auspices de la Section des Bibliothèques de recherche et des bibliothèques spécialisées (A.C.B.L.F.). Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1970.

Publication distribuée gratuitement à toutes les bibliothèques faisant partie de ce répertoire, aux maisons d'édition et aux librairies. Tirage limité.

Comité de rédaction:

Claude Haeffely
Ginette Henry
Gisèle Hogue
Jacques Lafontaine
Pierre Mailloux



Distribution gratuite

Si vous désirez recevoir notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre demande à:

Bibliothèque nationale du Québec
Service des Publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (129) QUÉBEC
